

Ecole Primaire des 20 cœurs

Rue Charles de Gaulle

25750 ARCEY

Arcey, le 5 novembre 2020

- Madame Vieille Marchiset, Inspectrice de l'Education Nationale de Montbéliard I,
- Madame Planson, Déléguée Départementale de l'Education Nationale,
- Messieurs et Mesdames les Maires d'Arcey, Désandans, Faimbe, Gémonval, Geney, Marvelise et Onans,
- Mesdames, Messieurs les adjoints aux maires,
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,
- Messieurs, Mesdames les enseignantes,
- Mesdames les ATSEM et EVS.

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du JEUDI 5 NOVEMBRE

1/ Installation du Conseil d'Ecole :

Présentation des membres et résultats des élections,

Les élections des RPE se sont tenues le 9 octobre. Les parents suivants ont été élus :

HUDELOT Maud - VERON Matthieu - VOITOT Amandine - BONJOUR Sandrine

VAUFREY Laurianne - HAUTECOUVERTURE Virginie - PELLETIER Laura

KLINGUER Marie-Pierre - JOURNOUD Marie - JIMENEZ Marie-Béatrice

HERMENEGILDO Fanny - RICHERT Sonia - BOUTONNET Sabine - PRADEAU Gwenaëlle

WEST Cyril - MAILLE Céline - FORIEN Marie

Rappel des attributions du Conseil d'Ecole,

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, en particulier les heures d'entrée et de sortie des classes.

Il vote le projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Ainsi, il s'occupe :

- Des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
- De l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- Des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- Des activités périscolaires,
- De la restauration scolaire.

Le conseil d'école donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires.

2/ Organisation et fonctionnement de l'école :

Répartition et effectifs

Cette année, l'école compte 79 élèves de maternelle et 181 élèves d'élémentaire pour un total de 260.

Par niveau :

Petite Section	22
Moyenne section	29
Grande section	28
CP	31
CE1	30
CE2	44
CM1	37
CM2	39
TOTAL	260

Par classe :

PS	M. Diego-Molina	22
MS	Mme Bardin	23
MS/GS	Mme Bredin	22 (6/16)
GS/CP	Mme Koeyemelk	20 (12/8)
CP	Mme Lemaître	23
CE1	Mme Payen	24
CE2	Mme Robert	26
CE1/CE2	Mme Hacquard	24 (6/18)
CM1	Mme Muot	26
CM2	Mmes Racine et Smith	26
CM1/CM2	Mme Gougeon	24 (11/13)

Elèves par niveau et village de provenance au 6 octobre 2020

	ARCEY	DESANDANS	FAIMBE	GEMONVAL	GENEY	MARVELISE	ONANS	TOTAUX
PS	13	2	1	0	1	2	3	22
MS	14	5	2	0	2	5	1	29
GS	15	7	1	0	0	3	2	28
CP	15	7	3	0	1	2	2	30
CE1	22	3	0	1	1	2	2	31
CE2	21	10	3	1	2	4	3	44
CM1	24	6	1	0	2	1	3	37
CM2	22	3	2	2	2	2	6	39
TOTAUX	146	43	13	4	11	21	22	260
dont dérogations	6					1		

Prévision d'effectifs,

En fin d'année scolaire, 39 élèves de CM2 quitteront l'école.

21 PS sont attendus.

En fonction des annonces d'arrivées ou de départs, le futur effectif est estimé à 242 élèves (celui-ci est bien sûr susceptible d'évoluer).

Règlement intérieur,

Adoption du règlement intérieur. Celui-ci est consultable sur le site internet de l'école.

3/ Organisation pédagogique :

a) Présentation du RASED,

Le RASED intervient lorsqu'un enfant est en difficulté.

Des aides ont été mises en place en classe et l'enfant ne progresse pas ou les difficultés sont massives ; elles font obstacle au travail quotidien en classe.

L'enseignant transmet au RASED la fiche de demande d'aide avant le conseil de cycle.

Chaque fois que cela est possible, elle y est étudiée et complétée. Remarque : la demande peut émaner de la famille, de l'élève...

Une stratégie d'aide est discutée et mise en place : elle articule les soutiens apportés en classe et auprès d'éventuels partenaires (enseignants spécialisés, psychologue, services de soins...).

Personnes constituant le RASED :

- Mr Samuel LAURENT - Psychologue scolaire
Tél : 06 34 14 08 45 - psysco.bavans@ac-besancon.fr
- Mme Marie-Pierre HENRIET - Enseignante spécialisée.
Tél : 06 32 23 18 21 - rasedm1.bavans@ac-besancon.fr

Ecoles concernées:

L'équipe du RASED intervient dans les écoles d'Arcey, Bart, Bavans, Ste Suzanne et Sainte-Marie

b) Autres membres de l'équipe éducative

Mmes Bruder et Pagot sont ATSEM auprès des enseignantes de maternelle (classes de PS, MS, et MS/GS).

Mme Metayer, Mme Betrancourt et Mme Herztowski exercent les fonctions d'AESH auprès d'enfants en situation de handicap.

Melle Barthelet effectue un service civique dans notre école. Un deuxième service civique devrait être recruté en décembre.

c) PIAL

Dans le cadre de l'école inclusive, les IEN ou les Principaux de collège ont été désignés "Pilote" d'un pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL).

Sur Montbéliard 1, deux PIAL ont été constitués (cf. PJ)

- Le PIAL de Bart (Pilote : Mme Rollet - Principale du collège de Bart)
- Le PIAL de L'Isle / Sancey / Rougemont (Pilote : Mme Vieille Marchiset).

Le pilote :

- a la possibilité de nommer un coordonnateur de PIAL (directeur d'école, CPC, coordonnateur d'ULIS...) chargé de l'organisation et de la gestion des emplois du temps des AESH en lien avec le service de l'école inclusive et les enseignants référents.
- est destinataire de différentes listes (identification des établissements, nom des élèves accompagnés avec AESH individuel ou mutualisé, informations sur les AESH),
- est informé de tout changement dans l'accompagnement des élèves,

- doit signer les évaluations annuelles des AESH (réalisées par l'autorité fonctionnelle). Le pilote interviendra seulement en cas de conflit, problème ou à la demande des acteurs, et aura une vigilance accrue lors de la 3^{ème} année et avant cdi-sation.

Les AESH :

- sont nommés sur le PIAL et **non pas sur une école précise ; cela suppose qu'ils peuvent changer d'établissement et d'emploi du temps en cours d'année en fonction des besoins repérés (notamment en cas d'absence d'un AESH / de nouvelles notifications ou de l'évolution des besoins des élèves au regard de leur gain d'autonomie).**

- sont évalués chaque année par l'autorité fonctionnelle (directeur d'école ou chef d'établissement d'exercice).

d) APC

Les temps d'APC sont concentrés sur les difficultés en lecture et mathématiques. Ils ont lieu le mardi soir et quelques jeudis.

Un stage de réussite a eu lieu durant la 1^{ère} semaine de la Toussaint pour 8 élèves de CP et CE1.

4/ PROJETS

L'école souhaite s'engager dans une labellisation E3D (Education au Développement Durable).

Dans ce cadre :

- Intervention de 4 demi-journées sur le thème « Biodiversité dans le cadre du Contrat de Rivière Doubs » (70 € par classe : CM1, CM1/CM2 et CM2). Les élèves se sont rendus 2 fois au petit étang d'Arcey pour y découvrir la faune aquatique et environnante.
- Une demande d'intervention Déchets Sytevom a été demandée :
 - o La vie des déchets pour les CP et les CE1,
 - o Le cycle de la matière pour les CE2 et les CE1/CE2.
- Concours Ecoles fleuries pour les maternelles,
- Elevage de papillons dans plusieurs classes.

Les classes de CP (et les CP de GS/CP) et de CE1 devraient se rendre à la piscine (Citédo) pour 10 séances en période 2. Le début de ces séances a été repoussé en raison du confinement mais devrait se dérouler à partir du 16 novembre (nous attendons confirmation des services académiques). Ce sera la 1^{ère} fois que l'organisation d'un cycle natation est mis en place.

Les classes de CP, CE1/CE2, CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 souhaitent s'inscrire de nouveau au concours Koala / Kangourous des mathématiques.

Les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2 souhaitent participer de nouveau à Ecole et Cinéma.

La classe de GS/CP participera au projet « Livre élu ».

Les classes de CM1/CM2 et CM2 souhaitent relancer le projet de classe découverte en Auvergne. Une réunion était prévue le vendredi 6 novembre. Toutefois, compte-tenu de la situation sanitaire, celle-ci a été annulée. Les enseignantes aviseront en fonction de l'évolution de la situation.

5/ SECURITE

Exercice incendie

L'exercice incendie s'est déroulé le 24 septembre 2020 pour les bâtiments 1 et 3 : évacuation en 1 minute 15 et 1 minute 20 secondes.

En raison d'un aléa, il a été réalisé le 25 septembre 2020 pour le bâtiment 2 : 1 minute et 5 secondes.

PPMS

- Présentation des PPMS risques majeurs et risque attentat,
- Exercice PPMS risques majeurs réalisé le mardi 13 octobre (9h40) : tout s'est bien déroulé.
- Un exercice attentat-intrusion piloté par les services académiques devrait se dérouler avant les vacances de Noël.

A noter que pour des raisons de sécurité, il a été décidé de fermer le portail d'accès à l'école maternelle. En effet, nous n'avons pas le personnel suffisant pour surveiller les entrées qui s'y effectuent. Durant cette période, les familles passent donc par un des portails élémentaires. L'équipe remercie les parents de s'y conformer et souligne le fait que cette mesure est destinée à assurer la sécurité de tous.

Les parents présents font remarquer que ce choix complique l'accès pour les assistantes maternelles munies de poussettes et que certains parents ont tendance à s'entasser. Cette remarque est prise en compte même s'il est rappelé que le civisme est de mise dans ce type de situation et qu'il faut respecter la distance d'1 mètre. Pour simplifier les choses, le portail habituel va être équipé d'une grille afin d'en empêcher l'ouverture par l'extérieur ; cela permettra la sortie des parents sans repasser par le plateau et limitera donc les croisements tout en préservant la sécurité de tous. L'équipe vérifiera que chaque enseignant dispose bien d'un badge en état de fonctionnement.

Il est rappelé que les élèves d'élémentaire doivent porter un masque depuis le 2 novembre. Le protocole sanitaire est appliqué à l'école. Les récréations ont été aménagées pour éviter le brassage des élèves.

L'équipe enseignante témoigne sa profonde tristesse concernant l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty le 16 octobre 2020.

6/ Travaux et autres

- La classe de Mme Lemaître (CP – Bâtiment 1) a été repeinte cet été.
- Les anciens tubes néon ont été remplacés par des dalles LED (bâtiment 1).
- Le vidéoprojecteur défectueux de Mme Robert (CE2 – Bâtiment 1) a été changé.
- Le photocopieur du bâtiment 1 a été changé. Un photocopieur a été installé dans le bâtiment 2.
- La cloison des WC des « grands » dans le bâtiment 2 a été remontée jusqu'au plafond.
- Des stores ont été installés dans les 2 classes orientées plateau de l'extension ; ils permettent de se protéger du soleil et d'utiliser les écrans. L'équipe enseignante remercie vivement les mairies pour cet achat.
- L'espallier a été démonté. A la place ont été installés des supports à cerceaux (bâtiment 3).
- La mairie nous a fourni les clefs manquantes.
- Une poignée du portillon a été enlevée côté plateau (à noter que les utilisateurs du plateau utilisaient les poignées comme marchepied pour entrer dans la cour de l'école).
- Il a été demandé une réparation urgente de la grille de l'élémentaire qui devient de plus en plus difficile à manipuler.
- Les techniciens Orange sont venus diagnostiquer le problème de téléphone récurrent à l'élémentaire (il est impossible de continuer une conversation téléphonique au-delà d'une à 2 minutes).

M. Hugoniot nous informe qu'un électricien a pourtant changé le câble incriminé durant les vacances. L'équipe confirme que le problème n'est pourtant pas réglé. Un technicien repassera.

- Les enseignantes souhaitent savoir s'il est possible d'utiliser le stade synthétique. Nous n'allons pas à la salle en raison des conditions sanitaires, cela nous donnerait un espace sportif supplémentaire.

M. le Maire d'Arcey répond positivement à cette demande sous condition que les enfants soient tous équipés de basket (pas de chaussures de ville). Une clef sera remise à l'équipe.

L'équipe enseignante tient à remercier de nouveau l'association des Classes Bonbons dont les membres œuvrent régulièrement pour financer les projets de l'école et plus particulièrement pour leur assistance en fin d'année dernière suite à l'annulation de la classe découverte des 3 classes de CM.